

Relance amiable après 18 ans

Par Chris3535, le 16/11/2020 à 19:41

Bonjour, je viens de recevoir une relance amiable sur une dette qui a été jugée au tribunal en 1998, j ai demander à l huissier de me faire parvenir le jugement ainsi que les documents qui justifient cette relance.

J ai reçu un jugement de 1998, et un contrat signer avec financo la même année.

Il me réclame 8000 euros dont 3000 euros d intérêt de retard.

Je n ai jamais eu de nouvelles, rien reçu, ni recommander jusqu a ce jour, et la vendredi cette lettre en envois simple dans ma boite aux lettres.

Je compte bien me défendre, mais que dois je faire! Merci de votre soutien.

Par youris, le 16/11/2020 à 20:06

bonjour,

avez-vous déménagé depuis le jugement de 1998 ?

si oui, en avez-vous informé votre créancier?

si votre créancier ne connaissait pas votre nouvelle adresse, il est probable que les courriers et les actes d'huissiers ont été adressés à la dernière adresse connue de votre créancier, ce qui a pu interrompre ou suspendre le délai d eprescription.

dans le doute, ne reconnaissez rien, ne payez rien, il appartiendra à votre créancier et à son huissier de prouver que le jugment est toujours exécutoire.

s'il s'agit d'une relance amiable, il est probable (mais non certain) que votre créancier n'a plus de titre exécutoire valable.

salutations

Par Chris3535, le 16/11/2020 à 20:16

Merci pour votre réponse oui j ai déménager 2 fois, ce que m a stipulé I huissier on a pas réussi à vous trouver! Alors je leur ai demander si il avait un jugement, ils m ont dit oui, je leur ai demander de me faire parvenir tous ces papiers afin que j étudie mes droits, et voir sur quoi ils se basent, et la ils m ont envoyer le jugement de 1998.

Par P.M., le 16/11/2020 à 20:34

Bonjour,

Vous pourriez répondre à l'Huissier qu'il y a prescription sur le titre exécutoire de 1998 et que ses relances seront intempestives s'il vous en adresse d'autres, ce qui constituerait du harcèlement moral...

Par Chris3535, le 16/11/2020 à 20:41

Merci pour votre aide, c est très gentil à vous d avoir pris de votre temps pour me conseiller. Merci je vais faire ça en recommander!